

RECOMMANDATIONS DE ONE SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

01 LES ENGAGEMENTS

En 2015, les dirigeants mondiaux se sont engagés à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à 2030. Des programmes régionaux, comme l'Agenda 2063 de l'Union africaine, soutiennent ces objectifs et aident à leur concrétisation. À travers l'ODD 5, les dirigeants mondiaux se sont ainsi engagés à *"parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles."* Pour atteindre cet objectif, les gouvernements sont appelés à lever les multiples obstacles auxquelles les filles et les femmes font face, tels que les violences à caractère sexiste, les soins et tâches domestiques non rémunérés, la fracture numérique entre les femmes et les hommes et les freins à leur participation à la vie politique et économique. Étant donné le caractère transversal inhérent au principe même d'égalité entre les femmes et les hommes, la grande majorité des autres ODD sont ainsi étroitement associés à la santé, à l'éducation, à l'émancipation économique et au bien-être général des femmes et des filles. Quatre ans après l'adoption de ces objectifs, il est temps de rendre des comptes sur les progrès accomplis et de s'assurer qu'aucune femme ou fille ne soit laissée pour compte.

02 LE PROBLÈME

"Ne laisser personne de côté" est l'impératif éthique de l'agenda du développement durable. Il est évident, et de plus en plus de preuves solides le démontrent, que nous ne pourrions pas garantir une croissance économique mondiale ainsi que la paix, la stabilité et la sécurité au niveau mondial si nous laissons derrière nous la moitié de la population mondiale. Nous ne parviendrons pas à l'égalité entre les femmes et les hommes si nous continuons à agir comme si de rien n'était. De façon générale, les systèmes et les structures qui nous entourent – des systèmes de santé aux programmes scolaires en passant par les milieux professionnels et les lois en tous genres – n'ont pas été conçus de manière à prendre en compte les besoins et les contraintes spécifiques des femmes et des filles. De ce fait, ils ne sont souvent pas en mesure de répondre aux discriminations liées au genre, et pourraient même les exacerber. Résultat : les filles qui souhaitent terminer leurs études secondaires et entrer sur le marché du travail font face à des obstacles importants. Les femmes sont également limitées dans l'évolution de leur carrière professionnelle, dans l'accès aux financements pour démarrer ou développer leur activité, ou dans l'exercice de responsabilités politiques.

Selon le Forum Économique Mondial, au rythme actuel, il faudra plus d'un siècle (108 ans) pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes, et encore plus longtemps dans les pays les plus pauvres (135 ans en Afrique

subsaharienne)¹. Des progrès ont, certes, été accomplis concernant la santé des femmes, mais en Afrique, les jeunes femmes ont deux fois plus de risques de vivre avec le VIH que les hommes, et 776 d'entre elles âgées de 15 à 24 ans sont infectées par le virus du sida chaque jour. Davantage de filles sont désormais scolarisées dans le monde, notamment au niveau de l'enseignement primaire, mais il reste encore beaucoup à faire pour réduire les disparités de genre dans le secondaire et permettre à tous les enfants de pouvoir aller à l'école.

Les avancées sont encore plus lentes au niveau de la participation et du leadership des femmes sur le marché du travail. Au cours des deux dernières décennies, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes n'a baissé que de 0,6%², et un écart de 9 points de pourcentage concernant l'accès aux services financiers persiste³. Très peu de pays ont atteint la parité femmes-hommes dans la représentation parlementaire; la part des femmes occupant une place au sein des parlements nationaux a atteint 23% en 2018, soit une hausse de 4% par rapport à 2010⁴. À l'échelle mondiale, 2,7 milliards de femmes ne sont légalement pas autorisées à exercer les mêmes fonctions que les hommes⁵.

Ces progrès en matière d'égalité femmes-hommes étant insuffisants, cela risque d'entraver l'atteinte des objectifs fixés par la communauté internationale. Les femmes et les filles sont, en effet, au coeur de tous ces objectifs, notamment ceux concernant la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation et la croissance inclusive.

03 LA VOIE À SUIVRE

Pour s'assurer que plus AUCUNE femme ni fille ne soit laissée pour compte, en 2019, ONE demande aux dirigeants du G7 et aux autres pays qui participent au sommet de Biarritz de **prendre un ensemble d'engagements financiers** permettant de couvrir les besoins nécessaires en vue d'atteindre des objectifs spécifiques qui ciblent les femmes et les filles les plus marginalisées dans le monde, tout particulièrement en Afrique, d'ici à 2025. Le dispositif doit mettre l'accent sur les services sociaux de base tels que la santé et l'éducation ainsi que sur les services financiers et les perspectives économiques afin de s'attaquer aux causes profondes de l'extrême pauvreté et d'offrir de nouvelles opportunités aux populations.

Ce dispositif doit intégrer une augmentation de l'aide publique au développement (APD) des pays donateurs ainsi qu'une mobilisation des ressources domestiques dans les pays en développement. Sa mise en oeuvre pourrait s'effectuer de différentes manières, par exemple à travers le renforcement d'engagements bilatéraux ou multilatéraux en faveur des pays et des populations les plus pauvres, comme le Partenariat Mondial pour l'Éducation, le succès de la reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en octobre 2019, le succès de la reconstitution de l'Association internationale de développement et le Fonds de développement africain, et l'augmentation des ressources domestiques des pays Africains dédiées à l'égalité de genre.

Mais un financement accru ne saurait être, à lui seul, suffisant. ONE demande donc aux gouvernements, ainsi qu'au secteur privé, **d'adopter un ensemble de lois et de bonnes pratiques fondées sur des données factuelles qui amélioreront la vie des femmes et des filles**. Ces lois et ces politiques devront émaner du travail effectué cette année par le Conseil consultatif du G7 dédié à l'égalité de genre.

Pour que les engagements pris par les pays et le secteur privé soient mis en oeuvre et aient un véritable impact, ils doivent **faire l'objet d'un suivi grâce à la création d'un mécanisme de redevabilité indépendant et institutionnalisé** regroupant différentes parties prenantes. Ce mécanisme assurerait le suivi des progrès et des résultats dans la durée et permettrait de veiller à ce que le sommet de Biarritz conduise à des changements sur

le long terme. Il réunirait un large éventail d'acteurs (étatiques et non étatiques, y compris des acteurs du secteur privé et des organisations de la société civile) pour favoriser la mise en oeuvre des lois et des pratiques issues du secteur privé les plus efficaces en matière d'égalité de genre.

Le mécanisme proposé pourrait s'inspirer de l'exemple novateur du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO). Il aurait pour rôle de superviser les engagements pris par les différentes parties prenantes et la mise en oeuvre ainsi que d'offrir une assistance technique dans l'élaboration de plans d'action nationaux pour chaque pays et chaque acteur du secteur privé, en coopération étroite avec la société civile⁶. Sa création est cruciale pour lutter contre les discriminations liées au genre, puisqu'il n'existe à ce jour aucun mécanisme comparable qui encourage (et contrôle) activement la prise d'engagements concrets en matière de politiques et de normes concernant l'égalité de genre.

Les pays donateurs et les pays en développement seront des partenaires essentiels pour fournir les ressources financières nécessaires et permettre de changer les politiques publiques. Les pays donateurs seront encouragés à allouer au moins 85% de leur aide à des programmes favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes, dont 20% devraient promouvoir l'égalité de genre comme objectif principal⁷. De même, les gouvernements des pays en développement devront adopter des mesures budgétaires sensibles au genre, en veillant à ce que les ressources nationales soient utilisées de manière égale pour les femmes et les filles et permettent de réduire les écarts entre les sexes⁸. Cela pourrait inclure, par exemple, la mise en oeuvre de l'engagement de l'Agenda 2063, qui consiste à allouer au moins 30% du financement agricole aux femmes. Les pays donateurs et les pays en développement devraient aussi prioriser le soutien aux associations locales de défense des droits des femmes, qui sont en première ligne dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

RÉSUMÉ

En résumé, en 2019, nous appelons les dirigeants mondiaux à:

- **Prendre un ensemble d'engagements financiers en faveur de l'égalité femmes-hommes** pour s'assurer que le monde est sur la bonne voie pour atteindre les ODD axés sur la santé, l'éducation, l'émancipation économique et le bien-être des femmes et des filles;
- Créer un **mécanisme international de suivi et de redevabilité, indépendant**, inspiré du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, qui permettra de suivre les engagements pris par les gouvernements et les acteurs du secteur privé lié à un changement de législation afin de promouvoir l'égalité de genre;
- Veiller à ce que tous les pays participant au sommet du G7 à Biarritz s'engagent à intégrer dans leur législation nationale au moins deux lois ou politiques progressistes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes d'ici à 2022, sur la base des recommandations du Conseil consultatif pour l'égalité de sexes, et élaborent des plans d'action au niveau national qui devront être mis en oeuvre dans le cadre du nouveau mécanisme de suivi et de redevabilité (sur le modèle du PGO).
- Allouer au moins 85% de l'aide publique au développement à la promotion de l'égalité femmes-hommes, dont 20% devront avoir cet enjeu comme objectif principal. En parallèle, les gouvernements des pays en développement devront adopter des mesures budgétaires sensibles au genre.

1. World Economic Forum (2018). "Global Gender Gap Report." <https://www.weforum.org/reports/the-global-gender-gap-report-2018>.
2. Organisation internationale du travail (2016), "D'importantes disparités entre hommes et femmes subsistent sur le marché du travail au niveau mondial." Consultable ici: http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_457267/lang--en/index.htm.
3. Global Findex (2017), <https://globalfindex.worldbank.org/>.
4. "Les avancées de l'Objectif 5", Plateforme de connaissances sur le développement durable, <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg5>.
5. Les femmes, les affaires et le droit (2018), "Principales conclusions." <http://pubdocs.worldbank.org/en/999211524236982958/WBL-Key-Findings-Web-FINAL-2.pdf>.
6. D'autres mécanismes de gouvernance, dont le mécanisme africain d'évaluation par les pairs, pourraient aussi servir de modèle pour le fonctionnement du mécanisme de redevabilité et de suivi proposé.
7. Le CAD de l'OCDE mesure la part de l'APD allouée par les pays donateurs à l'égalité entre les femmes et les hommes. Le marqueur G1 indique le montant de l'aide consacrée aux projets et programmes qui encouragent "de manière significative" l'égalité de genre, et le marqueur G2 indique ceux qui en font un objectif "principal". Les donateurs devront veiller à ce que le résultat G1 + G2 totalise au moins 85% de leur APD tandis que le marqueur G2 doit totaliser à lui seul au moins 20% de l'aide allouée en faveur de l'égalité femmes-hommes.
8. Le Rwanda et l'Ouganda sont les deux pays qui mènent, en Afrique, de véritables efforts de budgétisation sensible au genre. Leur approche a été validée par le FMI et peut être utilisée par d'autres pays souhaitant faire en sorte que leurs dépenses puissent réduire davantage les écarts entre les sexes et être orientées en faveur des femmes et des filles. Au Rwanda, par exemple, les agences gouvernementales sont tenues de soumettre des "déclarations sur la budgétisation sensible au genre" au Ministère des Finances et au Parlement.